
CONSEIL D'ECOLE

du Mardi 23 octobre 2012

Présents : Mme Tomasetig (Directrice de l'Ecole), Mmes Babut, Barsanti, Bernard, Guiroy, Herve-Steiner, Joao, Macera, Martinez, Petracca, Salens, et Ms Rouillon, Vanbauce, (Enseignants),

M C. Soubie (Maire de Tresses), Mme Pinna (Adjointe au Maire)

Mmes Benoit-Puech, Bazin, Delbarre, Parrayre, Renault, Vaujour et Ms Garcia, Pujol(liste FCPE)

La secrétaire de séance : Mme Bernard

1. Attributions et fonctionnement du conseil d'école.

Une fiche reprenant les différentes informations est distribuée à chaque membre du conseil.

Le conseil d'école est réuni une fois par trimestre et le procès-verbal est rédigé par la directrice.

2. Rentrée 2012 et prévision rentrée 2013

Rentrée scolaire 2012 sans surprise. L'absence d'une secrétaire pour aider aux tâches administratives et répondre au téléphone se fait cruellement ressentir.

298 élèves : 70 CP - 56 CE1 - 57 CE2 - 60 CM1 - 55 CM2 répartis dans 12 classes : 3 CP, 2 CE1, 1 CE1/CE2, 1 CE2, 1 CE2/CM1, 2 CM1 et 2 CM2.

L'équipe a privilégié des effectifs allégés dans les petites classes (CP et CE1) ainsi que dans les cours doubles (24 élèves maximum). Dans les autres classes, les effectifs fluctuent entre 25 et 28 élèves.

Rentrée 2013 : 56 CM2 devraient quitter l'école à la fin de l'année et 40 GS devraient entrer au CP d'où une prévision d'effectif total de 282 élèves. Cette baisse d'effectif pourrait entraîner une fermeture de classe. L'école espère que la livraison des logements prévue début 2013 amènera de nouveaux élèves. La commission d'attribution des logements aura lieu en décembre.

3. Locaux scolaires et travaux.

Cet été, les sols des classes 1 à 5 ont été refaits, le préau a été entièrement repeint et les huisseries des classes 8 à 11 ont été changées (portes et fenêtres).

Le bureau de la directrice a été repeint et le sol refait.

Monsieur le Maire précise que 87 000 euros ont été investis dans les écoles et 5 000 euros dans le laboratoire (restaurant scolaire).

La mairie s'investit dans une démarche de convention d'aménagement avec le conseil général.

Les locaux sont partagés avec le périscolaire, le club informatique, le centre aéré, les cours de Djembé et depuis peu par le club de Zumba.

Le matériel de la salle informatique a été mis à jour à la rentrée. (16 ordinateurs sont à la disposition des élèves et de leurs professeurs).

Cette salle est mise à disposition de toutes les classes via un planning. Les enseignants l'utilisent selon leur projet de classe.

Le vidéo projecteur est devenu un outil indispensable à l'enseignement à l'école ce qui motive le projet d'équipement à long terme des classes en tableaux numériques. Cet investissement sera étudié lors de la convention d'aménagement citée précédemment. (Intérêt de choisir un même matériel dans la circonscription afin de mutualiser les logiciels et travaux déjà réalisés).

La mairie étudie l'achat d'un grand bus qui permettrait de déplacer une classe entière.

4. Election des représentants de parents d'élèves

Pourcentage de votants en hausse : cette année 41,6% des parents ont voté. (40.07% l'an dernier)

Le vote s'est déroulé conformément aux instructions données par l'IA, selon les orientations de la commission électorale.

La FCPE a obtenu 12 sièges.

5. Règlement intérieur.

Modification des modalités en cas de retard : les parents doivent accompagner leur enfant jusqu'à sa classe. En effet, rien ne garantit qu'un enfant laissé devant l'école rejoigne bien sa classe quand il n'y a plus d'enseignant dans la cour pour assurer la surveillance.

Rappel : le contrôle des présences le matin se fait avec l'aide du personnel de la mairie qui relève en même temps que la cantine le nom des absents d'où la gêne occasionnée par les retards tardifs.

Adoption du règlement intérieur à l'unanimité.

A la demande de la FCPE, un mot accompagnera ce règlement intérieur afin d'attirer l'attention des parents sur les retards.

6. Projets et actions pédagogiques.

Projet musique : découverte du Rock n'Roll à travers son histoire, sa réalité sociale, sa musique et les expressions artistiques afférentes. Deux répertoires différents seront travaillés aux cycles II et III (avec malgré tout quelques points communs). Début des séances avec Philippe Gorichon: lundi 22 octobre.

Projet natation : Les deux classes de CM2 profiteront de cet enseignement et iront à la piscine tous les vendredis de 9h30 à 10h du 2 avril au 4 juillet 2013.

Le coût de revient de la séance ainsi que les déplacements en bus seront pris en charge par la mairie. Nécessité de louer un grand bus pour amener les 2 classes en même temps = coût supplémentaire

Soit coût de revient : 227 euros la séance (à multiplier par 11 séances)

Projet Conseil des élèves inscrit dans notre projet d'école dans le volet citoyenneté : les élections des délégués ont eu lieu au même moment que les élections des représentants de parents ce qui a permis de réutiliser l'urne et l'isoloir.

Projet Défi-Maths : reconduit au cycle III, il concerne les élèves du CE2 au CM2. Les élèves, par équipes mixtes (les classes d'un même niveau sont mélangées), doivent résoudre une série de problèmes. Le 1er Défi-Maths aura lieu en novembre.

Projet avec la bibliothèque (classes de cycle III) Prix du Roman jeune public en partenariat avec la librairie Mollat. Cinq livres vont être mis à la disposition des élèves et seront soumis à leur vote. Ces romans seront à découvrir sur le blog de la bibliothèque où les lecteurs pourront aller voter. Ils seront également présentés à la bibliothèque à l'occasion de la venue des classes.

Le vote aura lieu en mai et en juin, une rencontre avec l'auteur sélectionné sera organisée.

Projet cinéma (CE2 Mme Joao et CE1/CE2 Mme Macera) reconduit cette année. La première séance de cinéma a eu lieu en octobre. (Film : Les vacances de Mr Hulot)

Deux projets départementaux en danse : **Regardez, on danse** (CM1 Mme Bernard et CP Mme Babut). Travail autour de la danse contemporaine avec l'intervention d'un danseur chorégraphe.

Danse-Ecole : (CM2 Mmes Tomasetig et Petracca). M. MAZAS, conseiller pédagogique en E.P.S va mener ce projet au CM2. Les élèves présenteront leur chorégraphie à d'autres classes de la circonscription.

Anglais : (2 CM2) Projet RRS. Mme Martinez a monté un projet autour d'un album avec, à la clé, 5 tableaux théâtraux musicalisés. Ce projet sera mené avec les deux CM2 de Tresses, une classe de CE2 et une classe de maternelle de Cenon.

Travail autour de la presse (2 CM2) avec la venue de Mme Guillot, correspondante Sud-Ouest.

Projets Monts et Mots (CM2 Mmes Tomasetig et Petracca): lecture et écriture à la chaîne. Une première classe choisit un texte parmi trois proposés, écrit une suite et l'envoie à une 2ème classe qui écrit une suite. Une 3ème classe écrira une fin. Le travail d'écriture est contrôlé, régulé par une classe du collège de Jean Zay qui choisira aussi le titre de l'histoire.

Sorties au cours de ce premier trimestre

.Visite de l'observatoire : CM1 de Mme Guiroy

. Spectacle de danse au Grand Théâtre de Bordeaux : CM1 Mme Guiroy et CE2/CM1 de Mme Salens.

. Sortie cinéma : CE2 et CE1/CE2 de Mmes Joao et Macéra

Tous ces déplacements en bus sont pris en charge par la coopérative scolaire.

7. Fêtes scolaires. Dates prévues

Le spectacle de Noël : un concert pédagogique Rock (Coût financier pris en charge par la mairie).

Loto : à confirmer si les parents se manifestent pour aider à l'organisation. Date envisagée : vendredi 22 février.

Carnaval : vendredi 22 mars.

Kermesse : vendredi 28 juin

Concert fête du village : vendredi 14 juin

8. Coopérative scolaire.

La commission aux comptes a été réunie le 27 septembre et les comptes vérifiés.

Présentation des différentes dépenses effectuées dans l'année 2011/2012.

9. Dates des prochains conseils d'école : mardi 26 février 2012

mardi 11 juin 2012

10. Questions des parents non abordées au cours des points précédents.

- Décloisonnement en langue.

Deux maîtres qui le souhaitent peuvent procéder à un échange de service. L'un enseigne alors l'anglais et l'autre une autre matière.

- Bouteille d'eau en classe?

Il n'y a pas de règle mais du bon sens.

Pour les cas particuliers qui relèvent du domaine médical, ils sont cadrés par le PAI- signé par la famille, l'école et le médecin scolaire- qui définit les besoins de l'élève.

- L'école aurait-elle besoin de dons (matériel, vêtements à prêter à certains élèves en cas d'oubli) ?

Oui, un appel aux parents sera fait après les vacances de Toussaint.

- Une sortie avec nuitée pour les CM2 est-elle en prévision?

Une sortie avec nuitée pourrait concerner toutes les classes et n'est pas réservée aux CM2 seulement. Aucun projet n'est en cours à ce jour.